

Projet de résolution CGSP – Pour un renversement des priorités en matière de droit européen

Depuis le début de sa création, l'Union européenne a été façonnée sous l'angle prioritaire de la construction d'un marché unique, adoptant les principes de l'économie néolibérale ainsi qu'une sévère doctrine monétaire.

Néanmoins, sur bon nombre d'aspects, cette construction européenne a constitué et constitue une avancée notoire dans l'identification à des principes et valeurs communs. L'élection du Parlement européen au suffrage universel et l'élargissement des compétences de celui-ci, l'intégration de la Charte des Droits fondamentaux au Traité de Lisbonne et l'adhésion prochaine à la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales constituent autant d'avancées effectives vers la création d'une Europe des droits.

Cependant, les différents traités de gouvernance économique ratifiés dans le cadre d'un redressement des finances des Etats de l'Union sont actuellement imposés aux Etats membres au détriment de la sauvegarde de l'emploi, du respect des droits de l'homme, de la protection sociale et des négociations salariales. La vague de privatisations et les coupes claires cumulées dans les dépenses publiques sont parmi les principales conséquences de l'application des mesures comprises dans ces traités, de même que la déréglementation du droit du travail, l'augmentation de l'âge de la pension et de la durée hebdomadaire de travail, les baisses de salaires et les hausses d'impôts injustes comme la TVA...

Or, l'application de ces traités et pactes (dont le TSCG constitue l'aboutissement) n'a jusqu'à présent apporté aucune amélioration à la situation économique des pays soumis à ces traités. Pire, ils enfoncent les Etats dans une spirale désastreuse d'augmentation de la dette, de récession et de dégradation alarmante des conditions de vie et de travail, plongeant des millions de personnes dans la pauvreté. Ces mécanismes sont imposés aux Etats sans aucun débat démocratique, et leur font perdre toute souveraineté dans l'élaboration de leur budget national.

La politique monétaire restrictive de la Banque Centrale Européenne contribue par ailleurs à dégrader les finances publiques en obligeant les Etats à se financer sur les marchés financiers.

A côté de ces mesures budgétaires aussi radicales que conséquentes, l'Europe des droits et de la démocratie régresse de façon inquiétante : les politiques discriminantes et répressives (par ex. à l'encontre des Roms) ne sont pas sanctionnées ; le débat populaire est ignoré, voire muselé ; les atteintes au droit du travail et à la charte européenne des droits fondamentaux sont non seulement impunies, mais parfois même encouragées. Les droits économiques, sociaux et culturels et les droits syndicaux sont battus en brèche à travers une idéologie « ordolibérale » inappropriée, inefficace et contre-productive. Cela, en toute impunité, et sans que soit entendue la voix des peuples mobilisés. L'on assiste alors au repli sur soi, au nationalisme exacerbé, à la recherche de boucs émissaires et à la réapparition de partis et mouvements politiques basés sur des idées anti-européennes primaires, xénophobes, discriminantes, antisyndicales et antidémocratiques.

Dès lors, à la veille des élections européennes, les affiliés de la CGSP appellent et exhortent le Congrès et l'ensemble des affiliés de la FSESP à :

Faire campagne et faire pression de façon active et permanente, conjointement avec la CES et l'ensemble des fédérations sectorielles, en vue de :

- Provoquer le débat démocratique autour des décisions budgétaires européennes et des traités qui entraînent les populations dans la pauvreté.
- Informer le plus clairement et largement possible sur les dangers du TSCG et des traités annexes, et sur les raisons de s'y opposer.
- S'opposer, par tous les moyens à disposition, à l'application du TSCG par les Etats tant que celui-ci ne garantira pas la prédominance des droits humains sur les intérêts économiques.
- Multiplier les initiatives citoyennes européennes (ICE) afin de revendiquer massivement la protection des droits fondamentaux ainsi que la sauvegarde et la promotion des services publics de qualité pour tous.
- Inverser l'ordre de priorité des articles du Traité de l'Union et remettre au centre de la construction européenne le respect intégral de l'article 2 du Traité.
- Modifier le mandat de la Banque centrale européenne pour lui permettre d'octroyer des prêts directement aux Etats à des taux aussi avantageux que ceux qu'elle accorde aux marchés financiers. Cela aura pour effet de freiner la spéculation financière et d'aider réellement les économies nationales.

Unir, soutenir, rassembler, coordonner et répercuter le plus largement possible les différentes luttes syndicales à travers l'Europe, afin de leur procurer un impact concret et retentissant et de favoriser leur écho dans l'ensemble de la société.

Soutenir et s'allier aux mouvements associatifs et citoyens réclamant une Europe des droits, de la dignité et de la justice. En effet, l'inversion du rapport de force réside dans l'union des luttes et non dans leur morcellement.